

CHARTRE DU COMPOSTAGE



Le SYMTOMA met un composteur à disposition auprès de

Mme. / M. (NOM)* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Téléphone* : Courriel* :

Règlement par : chèque espèces

OUI, JE COMPOSTE, et en signant cette charte, je m'engage à :

- accepter la mise à disposition d'un composteur pour la somme de 15 euros (net de taxe) ;
- utiliser mon composteur uniquement sur le territoire du SYMTOMA ;
- ne plus déposer de déchets compostables dans la poubelle d'ordures ménagères.

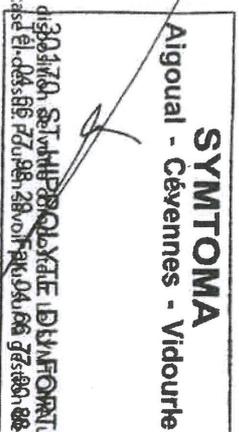
J'accepte de recevoir par courriel des informations sur la gestion des déchets de la part du SYMTOMA: oui non

Date :

Le Président du SYMTOMA

Signatures :

Le bénéficiaire



Les données marquées d'un astérisque sont obligatoires et sont collectées par le SYMTOMA afin de gérer la mise à disposition de composteurs. Le SYMTOMA utilisera également votre courriel pour vous adresser des informations sur la gestion des déchets si vous avez donné votre accord pour recevoir ces informations en cochant la case « Informations en cochant la case ». Les données et vos droits, rendez-vous sur le site internet du SYMTOMA dans la rubrique « Mentions légales et protection des données ».

